

RCS : BOULOGNE SUR MER

Code greffe : 6202

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BOULOGNE SUR MER atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2018 D 00630

Numéro SIREN : 322 235 474

Nom ou dénomination : EXPERIAL CONSEIL

Ce dépôt a été enregistré le 30/11/2023 sous le numéro de dépôt 5772

EXPERIAL CONSEIL

Société d'exercice libéral à responsabilité limitée d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes
inscrite au tableau de l'ordre des experts comptables de la région de LILLE et à la compagnie régionale des
commissaires aux comptes des Hauts de France
au capital de 600 000 Euros
3 rue Paul Bert 62280 SAINT MARTIN BOULOGNE
RCS BOULOGNE SUR MER 322 235 474

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE DU 14 NOVEMBRE 2023

LA SOUSSIGNEE :

- La Société **AUXO**, société de participations financières de profession libérale d'expertise comptable et de commissariat aux comptes par actions simplifiée au capital de 2 751 144 Euros, dont le siège social est à SAINT MARTIN BOULOGNE (62280), 3 rue Paul Bert, immatriculée au RCS de BOULOGNE SUR MER sous le numéro 888 405 503, représentée par Monsieur Jean-Christophe MAILLARD, Président, et Monsieur Laurent FLAHAUT, Directeur Général,

Détenant 3 175 parts sociales des 3 175 composant le capital social, soit la totalité des parts sociales de la Société EXPERIAL CONSEIL, agissant en qualité de seule et unique associée de ladite société, conformément aux dispositions légales en vigueur et à celles de l'article 19 des dispositions statutaires.

A pris les décisions suivantes relatives à :

- Nomination de Monsieur Alexandre REGNIER en qualité de cogérant,
- Nomination de Monsieur Paul GARENAUX en qualité de cogérant,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIERE DECISION

L'associée unique décide de nommer à compter de ce jour en qualité de cogérant :

Monsieur Alexandre Patrick Gérard REGNIER,

Né le 04 décembre 1985 à BOULOGNE SUR MER (62)

Demeurant à SORRUS (62170) 4 Allée de l'Avé Maria.

Régulièrement titulaire du diplôme d'expertise comptable, et inscrit au Tableau de l'Ordre.

Pour une durée illimitée.

Monsieur Alexandre REGNIER exercera ses fonctions dans les conditions prévues par la loi et les statuts.

Monsieur Alexandre REGNIER est à l'instant intervenu aux présentes et a déclaré :

- Accepter expressément les fonctions de gérant à lui dévolues,
- Ne pas être frappé par aucune mesure ou disposition susceptibles de lui interdire d'exercer lesdites fonctions au sein de la Société.

DEUXIEME DÉCISION

L'associée unique décide de nommer à compter de ce jour en qualité de cogérant :
Monsieur Paul Marcel Gilbert GARENAUX,
Né le 01 novembre 1984 à BOULOGNE SUR MER (62)
Demeurant à BELLEBRUNE (62142) 470 Route de Crémarest
Régulièrement titulaire du diplôme d'expertise comptable, et inscrit au Tableau de l'Ordre.

Pour une durée illimitée.

Monsieur Paul GARENAUX exercera ses fonctions dans les conditions prévues par la loi et les statuts.

Monsieur Paul GARENAUX est à l'instant intervenu aux présentes et a déclaré :

- Accepter expressément les fonctions de gérant à lui dévolues,
- Ne pas être frappé par aucune mesure ou disposition susceptibles de lui interdire d'exercer lesdites fonctions au sein de la Société.

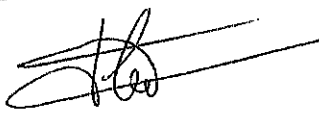
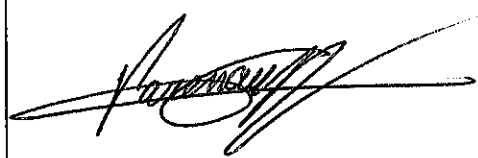
TROISIEME DECISION

L'associée unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Le présent acte sera mentionné sur le registre des délibérations tenu au siège social et un exemplaire original signé par l'associée unique sera conservé dans les archives de la société.

Fait à SAINT MARTIN BOULOGNE

Le 14 Novembre 2023 à 12 Heures

SIGNATAIRES	PARAPHES	SIGNATURES
La Société AUXO Représentée par M. Laurent FLAHAUT et M. Jean-Christophe MAILLARD	LF tem	 
M. Paul GARENAUX	PG	
M. Alexandre REGNIER	AR	